



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Federal Office for Agriculture FOAG  
Ufficio federale dell'agricoltura UFAG  
Office fédéral de l'agriculture OFAG  
Bundesamt für Landwirtschaft BLW

Plant Variety Rights Office  
Ufficio della protezione delle varietà  
Bureau de la protection des variétés  
Büro für Sortenschutz

## Procuration en faveur d'un représentant en lien avec la protection des variétés en Suisse

### Le / la soussigné(e) / les soussignés

*(Prénom, nom et/ou raison sociale, adresse exacte)*

Détenteur du titre de protection

### donne / donnent procuration à

*(Prénom, nom et/ou raison sociale, adresse exacte)*

Représentant en Suisse

pour les démarches en vue de l'obtention du titre de protection pour les nouvelles variétés en Suisse  
et/ou pour représenter le détenteur du titre de protection jusqu'à la révocation de ladite procuration.

Nom botanique du taxon

Numéro de la demande de protection des  
variétés ou du titre de protection (registre) en  
Suisse, *si déjà connu*

Référence de l'obteneur

Dénomination variétale

Le représentant a l'autorisation et l'obligation d'exercer tous les droits et devoirs en lien avec la variété, notamment de déposer et de retirer des demandes, de signer des pièces du dossier, d'apporter le cas échéant des améliorations aux documents, de payer les taxes et de mettre fin à la protection. La procuration s'éteint dans les cas mentionnés à l'art. 35 CO uniquement après révocation expresse.

Lieu / Date

Signature